

Quelques chiffres intéressants !**INDICES DES PRIX À LA CONSOMMATION (INSEE)****JANVIER 2015**

-1%

VARIATION SUR UN AN

-0,4%

En janvier 2015, l'indice des prix à la consommation (IPC) baisse de 1,0 % après une hausse de 0,1 % en décembre 2014. Corrigé des variations saisonnières, il diminue de 0,3 % après -0,2 % en décembre. Pour la première fois depuis octobre 2009, les prix à la consommation baissent sur un an (-0,4 %).

■ Les tarifs réglementés du gaz diminuent de 3,46 % au 1er mars. Ils ont reculé de 7,3 % depuis janvier 2014.

■ Le tarif des amendes SNCF augmente le 2 mars : 50 euros (contre 35 auparavant), plus le prix du billet pour les trajets supérieurs à 150 km. Les voyageurs se présentant spontanément au contrôleur auront un surcoût de billet de 7 à 15 euros.

■ Les tarifs des péages, qui devaient augmenter de 0,57 % au 1er février, sont gelés.

ALLOCATIONS FAMILIALES

2 enfants : 129,34 euros

3 enfants : 295,06 euros

Par enfant en plus : 165,72 euros

Majoration pour âge des allocations : 36,16 euros de 11 à 16 ans et 64,29 euros après 16 ans.

Pour vos enfants nés après le 30 avril 1997, vous ne recevrez pas ces deux majorations ; vous recevrez une majoration de 64,67 euros à partir du mois suivant leur 14e anniversaire.

INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS

4e trimestre 2014, l'indice de référence des loyers atteint 125,29 - évolution sur un an : + 0,37%.

L'article 9 de la loi n° 2008-111 du 8 février 2008 a modifié l'indice de référence des loyers. Le nouvel indice correspond à la moyenne, sur les douze derniers mois, de l'indice des prix à la consommation hors tabac et hors loyers.

Si 44 % des ménages français étaient en mesure d'acquérir un bien immobilier en 1998, ils n'étaient plus que 27% à le pouvoir en 2010. La faute à l'absence de hausses de salaires proportionnelles à celles des prix immobiliers estiment les auteurs de l'étude qui a révélé ces chiffres et qui a été menée par l'université Paris-Dauphine et le Crédit Foncier, d'après des chiffres de l'INSEE. Les 30-35 ans sont les plus touchés par cette baisse du pouvoir d'achat immobilier. A Paris, seulement 7% d'entre eux possèdent en moyenne la capacité d'y acheter un bien immobilier (Source : FO HEBDO).

■ 1 900 milliards de dollars
C'est le montant, en milliards de dollars, de la fortune des 80 personnes les plus riches du monde en 2014. Celle-ci a augmenté de 50 % depuis 2010. Le patrimoine des 3,5 milliards

de personnes les plus pauvres au monde a, lui, diminué. 1 % des plus riches de la population mondiale possédait 48 % du patrimoine mondial en 2014. (Source : Oxfam)

■ Les sociétés du CAC 40 renouent avec la hausse des profits

Après trois années de recul, les entreprises du CAC 40, l'indice-phare de la Bourse de Paris qui regroupe les 40 « plus grandes » entreprises (Total, Sanofi, EDF, LVMH, L'Oréal, BNP, ...) ont renoué, en 2014, avec une hausse des bénéfices. Le total de leurs profits (nets) a progressé de 33 %, pour atteindre 62,43 milliards d'euros, selon l'étude faite pour Le Monde par Pricewaterhouse Coopers (PwC) et publiée jeudi 5 mars.

**Et pendant ce temps,
le pouvoir d'achat s'écroule !**

L'Observatoire français des conjonctures économiques révèle que le pouvoir d'achat a chuté de 1 630 euros par ménage entre 2008 et 2015. En cause ? Les pertes de revenus dues au chômage et le poids croissant de la fiscalité. La crise a ainsi ramené le niveau du pouvoir d'achat treize ans en arrière (Source : FO HEBDO).